

ARRETE N° 2019 – 21

**RELATIF À LA NOMINATION DE LA RESPONSABLE
DU PARCOURS FORMATION CONTINUE DU DIPLOME DE SCIENCES PO AIX**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;
Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence,

DECIDE :

Article 1 :

Madame Albane GESLIN, Professeure des Universités de Droit Public, est nommée, Responsable du parcours Formation continue du Diplôme de Sciences Po Aix, à compter du 11 septembre 2019.

Article 2 :

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 11 septembre 2019.

*Rostane MEHDI,
Professeure des Universités,
Directeur.*



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 12/09/2019

DATE D’AFFICHAGE : 12/09/2019